

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Vice-président de la commission
de la défense et des forces armées

Monsieur Henri-Michel COMET
Préfet de la région Midi-Pyrénées
Place Saint-Etienne
31038 Toulouse Cedex

Réf : PF/PLD/02-09-051

Castres, le 03 septembre 2013

Monsieur le Préfet,

Au mois de juillet le gouvernement, par la voie du Premier Ministre, a confirmé le principe de la construction d'une autoroute entre Castres et Toulouse, si vitale pour le bassin d'emploi Sud-Tarnais. Par la présente je vous demande solennellement de bien vouloir réunir dans les meilleurs délais le comité de suivi de cette autoroute afin de faire le point sur l'état d'avancement concret du dossier et sur les perspectives à venir à court terme, plus particulièrement sur l'enquête de déclaration d'utilité publique.

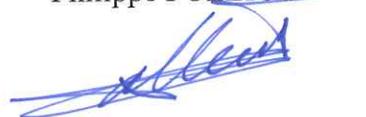
Comme je l'ai déjà proposé au cours d'une précédente réunion (cf PJ : courrier du 30 mars 2012, resté à ce jour sans réponse !!!) je vous suggère, à titre tout à fait symbolique que cette réunion se tienne à la sous-préfecture de Castres

Vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous porterez à cette demande soutenue quasi-unanimement par les élus du sud du Tarn, les consulaires, les syndicats ou encore l'ensemble des forces vives tant le sujet est primordial pour notre avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

P.J : Lettre du 30 mars 2012

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Vice-président de la commission
de la défense et des forces armées

Réf : PF/MLF/12-03-071

Monsieur Henri-Michel COMET
Préfet de la Région Midi-Pyrénées
Préfecture de Région
1 place Saint-Etienne
31000 TOULOUSE

Castres, le 30 mars 2012

Monsieur le Préfet de Région,

J'accuse réception ce jour de votre courrier en date du 23 mars dernier, relatif au compte-rendu de la réunion du comité de suivi du projet d'autoroute Castres-Toulouse qui s'est tenue le lundi 5 mars dernier dans les locaux de la Préfecture de Région.

A la lecture des documents joints, je regrette de constater que vous n'avez pas cru bon de me mentionner en tant qu'absent excusé, puisque non seulement je vous avais fait parvenir un courrier dans ce sens dès le 28 février (copie jointe), mais vos services ont également reçu un appel téléphonique de mon assistant parlementaire, le lundi 5 mars au matin, pour vous confirmer mon impossibilité d'assister à cette réunion compte tenu d'un engagement antérieur.

Je note que mon courrier du 28 février est resté sans réponse à ce jour, et je le déplore car il faisait également référence à l'accord convenu entre nous pour la tenue de cette même réunion en sous-préfecture de Castres. Or la réunion du comité de suivi a eu lieu à Toulouse....

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

PJ : Page 1 compte-rendu Comité de suivi,
Votre courrier d'invitation en date du 20 février,
Copie de mon courrier du 28 février.